



HAL
open science

La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination

Jeanne-Marie Debaisieux

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Debaisieux. La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination. *Faits de langues*, 2007, 28, pp.119-132. halshs-00149107

HAL Id: halshs-00149107

<https://shs.hal.science/halshs-00149107>

Submitted on 24 May 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination

Jeanne-Marie Debaisieux

Dans le domaine des « circonstants », la tradition fonde la notion de subordination sur une corrélation entre catégorie morphologique et fonction syntaxique. Brunot (2^eed. 1953 : 27) dénonçait déjà le caractère circulaire de cette démarche: « Il n'est pas toujours facile de reconnaître s'il y a subordination. On s'en fie aux conjonctions [...]. Le critère est peu sûr et avec certaines conjonctions il fait défaut ». Nombre d'études actuelles aboutissent au même constat. Ainsi Muller (2002 : 91) signale qu'une « conjonction de subordination peut être connecteur lorsqu'elle ne construit pas un complément adverbial intégré à la phrase antérieure ».

Je proposerai ici une analyse des constructions impliquant les morphèmes *bien que*, *puisque* et *quoique* qui ne s'appuie pas sur la nature morphologique de l'introducteur. Je n'aborderai pas directement les aspects sémantico-pragmatiques du problème, dont la complexité nécessiterait une étude spécifique.

Je confirmerai, tout d'abord, par l'analyse des constructions en *bien que* que, dans les usages spontanés de la langue en particulier, un même morphème peut être associé à des relations syntaxiques différentes. Je montrerai ensuite, avec l'analyse des constructions en *quoique*, que certains morphèmes dits « subordonnants » ne marquent aucune relation de « subordination ». L'analyse des constructions en *puisque* permettra enfin de distinguer deux types de fonctionnement non subordonné. L'analyse distingue deux plans :

- la syntaxe externe des constructions, c'est à dire la relation établie, sur la base de critères formels, entre l'unité introduite par la conjonction¹ et le contexte dans lequel elle apparaît. J'opposerai un fonctionnement désigné par le

¹ Le terme n'est pas très satisfaisant. Je le conserve néanmoins pour la facilité de l'exposé. Je ne traite pas ici les morphèmes en eux-mêmes, mais la façon dont ils marquent les relations entre constructions.

terme de « rection », à un fonctionnement appelé dans un premier temps relation paratactique².

- la syntaxe interne des constructions, c'est à dire la composition en catégories grammaticales des unités mises en relation³. J'analyserai ainsi les unités introduites par *bien que*, *quoique*, *puisque*⁴ ainsi que les constructions sur lesquelles elles s'appuient. Cette double analyse révèle des corrélations entre la syntaxe externe des constructions introduites par les morphèmes et leur composition en termes de syntaxe interne. Dans ma dernière partie, je préciserai le statut théorique du fonctionnement paratactique. L'opposition entre fonctionnement rectionnel et fonctionnement paratactique permet d'éviter les termes de subordination ou de coordination qui entretiennent la confusion entre analyse syntaxique et analyse morphologique. Les exemples étudiés sont extraits d'un corpus personnel et des corpus de français parlé contemporain constitués par le Gars et Delic⁵. L'ensemble représente approximativement un total de deux millions de mots.

1. ANALYSE DES CONSTRUCTIONS EN *BIEN QUE*

1. 1. Syntaxe externe des constructions en bien que

La relation syntaxique de rection peut être caractérisée par une première série de tests qui révèlent l'appartenance de la construction à un paradigme ouvert par la catégorie rectrice. Dans le cadre de l'approche pronominale (Blanche-Benveniste et alii, :1990), on relève ainsi :

la possibilité d'extraction de la construction par *c'est... que*

la modification par un adverbe paradigmatique

la « proportionnalité » à un pronom ou à une proforme

la mise en opposition avec un autre élément du paradigme par mise en contraste⁶

A cela, on peut rajouter la possibilité de reprise par *et cela*, utilisée dans de nombreux travaux⁷. L'application de ces tests est contrainte par le sémantisme

² J'utiliserai dans la suite du texte le terme de parataxe au sens traditionnel. Il englobe les cas de parataxe asyndétique et de parataxe syndétique quelle que soit la nature de l'introduit. Je considère donc la coordination comme un cas particulier de parataxe syndétique.

³ Cf. Deulofeu (1999) pour une présentation détaillée de la démarche.

⁴ Le terme est pris dans un sens large et non au sens étroit de « proposition ». Je montrerai d'ailleurs que P peut être constitué de non segmental ou de plusieurs propositions juxtaposées.

⁵ Je remercie Jean Veronis, directeur de l'équipe Delic, (U. de Provence) d'avoir mis ces données à ma disposition.

⁶ Dans ce modèle de dépendance, le critère de l'ordre des termes, qui dépend de facteurs divers (prosodie, organisation informationnelle) n'est pas jugé pertinent pour définir les relations syntaxiques de rection.

des morphèmes introducteurs. Ainsi, contrairement à la construction en *parce que* que j'ai étudiée par ailleurs et qui, dans ses emplois régis, répond à l'ensemble des manipulations, *bien que*, comme l'a noté M. A Morel (1996) dans les emplois qu'elle nomme de « concession logique » illustrés par l'exemple (1)

(1) elle [cette initiation] est insuffisante bien qu'elle soit confortée par le séjour en Amérique [fnatco03]

ne peut pas être construit avec *c'est... que*⁸ (1a) ou précédé d'un adverbe (1b) et ne répond positivement qu'au test de reprise par *et cela*, (1c) :

(1a) * c'est bien qu'elle soit confirmée par le séjour en Amérique hein dont on a déjà parlé qu'elle est insuffisante

(1b) * elle est insuffisante surtout bien qu'elle soit confirmée par le séjour en Amérique hein dont on a déjà parlé

(1c) elle est insuffisante et **cela** bien qu'elle soit confirmée par le séjour en Amérique hein dont on a déjà parlé.

Nous dirons néanmoins que la construction introduite par *bien que* est ici une unité régie. Une deuxième série de tests concerne la portée de la modalité du verbe recteur sur l'élément régi. Cette portée peut être modulée. La relation de rection peut se réaliser linéairement de plusieurs façons : en une énonciation ou en deux énonciations, avec position à droite ou à gauche. Lorsque la construction régie, constituée, avec la construction rectrice, une seule énonciation marquée par un schéma prosodique unique⁹, elle est soumise à la modalité du verbe et peut être mise sous interrogation, (1d) :

(1d) est-ce qu'elle est insuffisante bien qu'elle soit confirmée par le séjour en Amérique ?

Lorsqu'elle est énoncée isolément, avec position à droite comme dans (2),

(2) les inspecteurs de police / qui sont venus vous appréhender / ont constaté que il n'y avait aucune trace d'ordures dans la rue // bien que les véhicules de la voirie / ne soient pas encore passés [fnatla01]

la construction répond au test en *et cela* cf. (2a),

(2a) les inspecteurs de police [...] ont constaté que il n'y avait aucune trace d'ordures dans la rue // **et cela bien que** les véhicules de la voirie / ne soient pas encore passés /

mais se situe hors de la modalité *ne... pas* portée par le verbe, comme lorsqu'elle est dans la position à gauche (3) :

(3) bien que je sois rentré dans des fonctions d'encadrement [...] la hiérarchie qui m'a mis en place a souhaité également que je ne me coupe pas complètement du terrain [journalisme]

⁷ Cf. en particulier par Nøjgaard (1992) qui montre qu'un adverbial détaché non-complément du syntagme verbal ne peut être repris par *et cela*.

⁸ On peut penser que cette impossibilité est liée au sémantisme de la conjonction. Les éléments comme *malgré* ou comme *en dépit de* semblent résister aussi à cette manipulation. Je n'en ai relevé aucun exemple dans un corpus de presse écrite de presque 10 millions de mots.

⁹ Morel (op.cit p.45) parle d' « un seul acte de parole ».

Par ailleurs, dans tous les cas de *bien que* régi, le mode est le subjonctif. On ne peut considérer l'emploi du subjonctif comme indice de rection en soi, mais dans notre corpus, on observe qu'il n'apparaît jamais dans les cas de parataxe envisagés plus loin¹⁰. Ces exemples peuvent être opposés à d'autres qui ne répondent à aucun des critères précédents. Ainsi (4) :

(4) généralement les mâles sont aussi plus beaux et plus colorés dans la plupart des espèces + bien que chez les poissons comme les *Trichogaster leeri* ils sont exactement pareils [aquario]
répond négativement aux tests en *et cela* (4a),

(4a) *généralement les mâles sont aussi plus beaux [...] **et cela bien que** chez les poissons comme les *Trichogaster leeri* ils sont exactement pareils
et ne peut être mis sous la modalité du verbe ni être antéposé cf. (4c) :

(4b) * est-ce que généralement les mâles sont aussi plus beaux [...] + **bien que** chez les poissons comme les *Trichogaster leeri* ils sont exactement pareils

(4c) ***bien que** chez les poissons comme les *Trichogaster leeri* ils sont exactement pareils généralement les mâles sont aussi plus beaux

Le mode ici, et dans tous les cas semblables, est l'indicatif. Morel (1996 : 14) associe ces différences de comportement à une interprétation sémantico-pragmatiques. Elle distingue la concession logique, exemples 1 à 3, de la concessive rectificative, illustrée par l'exemple 4. Mais la corrélation avec le statut syntaxique est seulement indirectement évoquée. Morel note ainsi, à propos de l'emploi de l'indicatif dans les concessives rectificatives, qu'il « correspond à un autre type de relation [que la subordination ndr] que certains grammairiens rapprochent du reste de la coordination ». (op.cit. 15)

Selon mon hypothèse, ces différences révèlent que *bien que* est impliqué dans deux types de configurations syntaxiques. Dans la première, nous sommes dans le domaine de la syntaxe de rection, au sens de dépendance à une catégorie grammaticale, en l'occurrence le verbe de la construction qui précède ou qui suit. Dans la seconde, il s'agit a priori d'une relation paratactique entre deux énonciations et ce malgré la présence d'un morphème introducteur. Outre la réaction négative aux tests de rection, cette relation paratactique peut être caractérisée par les propriétés de la construction base et de la construction introduite par le morphème.

1. 2. Syntaxe interne des constructions non-régies en *bien que*

1. 2. 1. Propriétés de la base

Aucune contrainte de catégorie ne semble peser sur la construction base qui peut être un simple élément nominal (cf. 5) :

- (5) L1 il faut bien mettre trois ans pour un bon numéro quoi
L2 oui une hygiène de vie - <draconienne

¹⁰. On sait que l'emploi de ce mode après *quoique* et *bien que* ne s'est imposé que tardivement sous la pression des grammairiens. Comme le note Le Bidois (1967 : 509) dans sa syntaxe du français moderne : « Ce n'est qu'à la fin du 17^e que les grammairiens s'accordent à déclarer que « *quoique* et *bien que* gouvernent le subjonctif ».

L1 oui> oui assez ouais ouais - pas trop d'alcool pas trop de cigarettes
 bien que beaucoup d'artistes euh - jeunes fument quand même je trouve hein
 [AMI-R00PRI001]

Le groupe nominal « pas trop d'alcool pas trop de cigarette » ne peut constituer une catégorie rectrice pour *bien que P*. La base peut être une construction verbale, mais présentant des caractéristiques qui interdisent d'analyser le verbe comme un recteur. Cf. (6) :

- (6) alors là prendre l'autobus et aller au carnaval à Narbonne perdition des perditions ++ pour le mériter + bien que j'y allais avec mes frères et c'était je veux dire tout l'autobus [...] on se connaissait tous + [FEMMES]

bien que P n'enchaîne pas sur le verbe infinitif qui précède mais sur les inférences du type « il fallait vraiment en faire beaucoup » que le verbe déclenche. Compte tenu de la nature non compositionnelle de cette relation sémantique, on ne peut considérer le verbe comme catégorie rectrice de la construction introduite par *bien que*. Les propriétés des constructions base interdisent donc une analyse en termes de rection. L'examen des propriétés de *bien que P* va dans le même sens.

1. 2. 2. Propriétés de *bien que P*

On relève dans les constructions introduites par *bien que* des « main clause phenomena »¹¹ habituellement réservés aux « principales ». Par exemple, le « nominativus pendens » *tout ce qui est générateur* dans (7),

le locuteur rectifie l'assertion précédente

- (7) [...] bien que tout ce qui est générateur là ils vont pas prendre de risques (F. culture 7.12.04)

Un autre décalage par rapport au schéma canonique des structures verbales régies est illustré dans (8) que nous reprenons de (6) :

- (8) alors là pren- prendre l'autobus et aller au carnaval à Narbonne perdition des perditions ++ pour le mériter + bien que j'y allais avec mes frères et c'était je veux dire tout l'autobus il y a il y avait des tas de gens euh on se connaissait tous + [FEMMES]

Il paraît difficile de limiter la « portée » du morphème à la première construction verbale qui suit. La rectification est composée de plusieurs assertions qui vont dans le même sens : c'est bien l'ensemble des constructions coordonnées et juxtaposées qui sont introduites par *bien que*. On remarque en outre qu'il n'y pas reprise par *que* du morphème devant la construction coordonnée. Or cette reprise par *que* est obligatoire lorsque plusieurs constructions verbales juxtaposées ou coordonnées sont régies¹².

Les constructions analysées ne semblent donc pas soumises aux contraintes catégorielles des constructions régies : les subordonnants ne régissent pas des « périodes » ou du discours. Cette liberté de construction doit donc être considérée comme un indice fort d'absence de relation de rection. Ces

¹¹ cf. Green Georgia, (1976).

¹² Piot (1978 : 27) indique que la propriété spécifique des conjonctions de subordination est « la possibilité dans le cas de coordination de phrases introduites par une même conjonction de substituer à la seconde le morphème *que* ».

observations aboutissent à poser que *bien que* est associé à au moins deux fonctionnements syntaxiques différents dont un seul peut être ramené à une relation de rection¹³. L'analyse de *quoique* et de *puisque* confirme ce résultat et celle de *puisque* permet en outre de distinguer plusieurs emplois non régis.

2. ANALYSE DES CONSTRUCTIONS EN *QUOIQUE* ET *PUISQUE*

2. 1. Syntaxe externe des constructions en *quoique* et *puisque*

Les exemples (9) et (10) extrait de notre corpus :

- (9) c'était un peu noir c'était pas appétissant quoique c'était pas mauvais [Guerre]
 (10) donc là tout à coup la rédaction en général est déserte puisque tout le monde est sur le terrain [journalisme]
 n'acceptent ni l'extraction (15a,16a), ni la modification par un adverbe (15b,16b) ni la reprise par *et cela* (15c,16c) :
- (9a) * **c'est** quoique c'était pas mauvais **que** c'était un peu noir
 (10a) * **c'est** puisque tout le monde est sur le terrain **que** la rédaction est déserte
 (9b) * c'était un peu noir **probablement** quoique c'était pas mauvais
 (10b) * la rédaction est déserte **probablement** puisque tout le monde est sur le terrain
 (9c) * c'était un peu noir c'était pas appétissant **et cela** quoique c'était pas mauvais
 (10c) * la rédaction est déserte **et cela** puisque tout le monde est sur le terrain

On note en outre, pour *quoique* P, que la construction est au mode indicatif, tout comme les emplois non-régis de *bien que* P. La tradition voit dans ces cas un emploi adverbial. Ainsi Sandfeld note que « *quoique* prend la valeur de cependant », (1965 : 376). Les études contemporaines décrivent ces emplois en termes de fonctionnement analogique : « *quoique* joue un rôle ambigu et est commutable tantôt avec *bien que* tantôt avec *encore que* » (Morel, 1983 : 41)14. Pour *puisque*, les travaux du groupe Lambda qui se sont appuyés sur ces mêmes critères formels pour montrer que le fonctionnement de *puisque* se rapprochait de celui de *car* ne trouvent que très peu d'échos dans les ouvrages des grammairiens contemporains. Or ce que montre clairement l'ensemble des manipulations à partir des tests classiques, c'est que malgré la présence d'un morphème introducteur, il n'y a pas de relation de rection en jeu. L'analyse des propriétés des constructions base et des constructions *quoique* P et *puisque* P va

¹³ Sans rentrer dans le détail, on note que ces deux fonctionnements sont attachés à deux interprétations différentes. La plupart des auteurs, notamment M.A. Morel, sont d'accord pour distinguer un *bien que* régi en terme de « cause contraire » entre deux faits du *bien que* rectificatif introduisant une remise en cause de l'assertion précédente.

¹⁴ Le rapprochement entre *quoique* et *encore que* est fait également par Sarah de Vogüé (1992) et Fuchs (1992)

dans le même sens. En outre *puisque* illustre deux types distincts de fonctionnement non-régi. Nous les désignerons par *puisque*₁ et *puisque*₂.

2. 2. Syntaxe interne des constructions non-régies en *quoique* et *puisque*

2. 2. 1. Propriétés de la base

Les constructions base présentent des structures incompatibles avec une structure de dépendance rectionnelle. Dans (11) et (12) la base ne présente pas de catégorie rectrice potentielle :

(11) voilà oui ben évidemment puisque je suis dans dans un cadre quand même bien précis <hein [BEL-R00PRI001]

(12) oh ben > le le breton ici ben tout le monde le - enfin maintenant un peu moins quoique maintenant avec Diwann les écoles Diwann tous les jeunes le - reprennent [QUI-R00PRI002]

Dans (11), la base est constituée d'éléments phatiques et d'un simple adverbe « voilà oui ben évidemment » et dans (12) elle est constituée d'une construction binaire « maintenant un peu moins » à premier terme adverbial et deuxième terme quantifieur. Dans les exemples qui suivent, la base présente un verbe recteur mais ce n'est pas à lui que *quoique P* ou *puisque P* peut être rattachée.

(13) si je devais le vendre chez un antiquaire quoique non je risquerais pas il a pas il a pas de prix [PEL258B]

(14) pourquoi moi je me suis mariée avec euh - avec Ralph puisque - mon mari s'appelle Ralph - Ralph *P1* - il est allemand il a trente euh trente-six ans et [LYO-R00PRI002]

Dans (13), la base est constituée d'une forme de protase en *si* marquée par une intonation suspensive. En l'absence de verbe « principal », il est impossible de parler d'un verbe recteur par rapport à ce qui suit. Dans (14), la construction n'est pas en lien avec le verbe de la construction qui précède, mais avec un élément lexical complément : « Ralph ».

2. 2. 2. Syntaxe interne des constructions *quoique P*, *puisque P*

Les constructions introduites par *quoique* ou *puisque* s'écartent également du schéma canonique des constructions régies. Ainsi dans (15) et (16),

(15) enfin ils vivent pas - ils vivent pas de la même façon ils ont il y a plus les rites religieux - quoique un guide - un guide péruvien racontait que - ils vont toujours faire des cérémonies en montagne - ils partent un certain nombre ils se comptent au départ - en redescendant ils se comptent il en manque un ou deux c'est euh - c'est normal c'est euh ils sont très fatalistes et c'est euh - les personnes qui ont sont disparus puisqu'ils montent ils sont habillés vraiment pas couverts et tout donc ils ont ils meurent de froid et tout et - et euh c'est la fatalité - et c'est les personnes qui sont mortes là-haut - c'est une offrande à la à la pacha mama à la à la terre mère - donc en fait ils vivent un petit peu encore sur cette civilisation-là [LEM-R00PRI001]

- (16) et en fait c'est là-bas que tout tout a commencé **puisque** : arrivé au départ pour passer quelque quelques semaines enfin en fait peut être un peu plus que quelques semaines je suis resté deux mois et demi euh de vacances j'ai je me suis lié d'amitié avec un journaliste qui était en poste à Saint-Laurent-du-Maroni complètement dans l'ouest de la Guyane au au bord de la forêt équatoriale et euh je lui ai demandé l'autorisation entre guillemets de de : le suivre pendant quelque temps de manière à me rendre compte de manière plus concrète de ce que c'était que ce métier de journaliste[...] et euh il devait en fait se débrouiller pour trouver un remplaçant et comme il m'a il avait que moi sous la main et ben voilà donc je : on a envoyé mon CV à Cayenne [journalisme]

la portée de *quoique* et de *puisque* peut s'étendre à un ensemble de constructions (voir plus haut ex. [8]). Dans (15) Le dernier segment boucle ce que l'on pourrait appeler une période en introduisant par *donc* une construction à valeur de conclusion « *ils vivent pas de la même façon* » qui aboutit à la remise en cause de l'assertion précédant *quoique*. Dans (16), le sens se perd si l'on réduit la portée de *puisque* à une seule construction verbale.

On relève, tout comme dans les emplois non-régis de *bien que* P des structures de type « main clause phenomena » : des détachements, en tête de la construction « François » dans (17), « toi les dames » dans (18) :

- (17) surtout / il y a une scission entre les les organisateurs / quoique François / c'est lui qui a gardé l' aspect millenium / [ffamcv02]
 (18) et surtout moi puisque bon toi les dames elles te demandent pas souvent de les raser [CIRILL~1]

Quoique P et *bien que* P peuvent être marquées par une modalité d'énoncé : elle est soulignée par un verbe de parole, « je vais te dire » dans (19) :

- (19) eux ils font pas d'effort(s) pour parler le français + a ce niveau là mm ++ quoique nous je vais te dire nous on est + on est un peu ++ [GENVE]

par une modalité interrogative marquée par *est-ce que* : dans (20),

- (20) L3 il était intéressant ce livre
 L2 et là je demandais puisque de Saint Lazare qu'est ce que vous avez entendu dire [GUA151AB]

Ce qui est tout à fait impossible dans une construction régie.

L'analyse des exemples du corpus, à vérifier sur plus de données, aboutit à poser que les constructions en *puisque* et *quoique* ne relèvent pas de la syntaxe de rection, du moins dans la langue de conversation, pour *quoique*¹⁵.

2. 2. 1. Les deux fonctionnements non-régis de *puisque*

Contrairement à *puisque* 1 qui ne peut être antéposé (cf. 21) et (21a),

¹⁵ Qu'en est-il des *quoique* construits avec le subjonctif signalés par les grammairiens ? Le corpus en contient un, extrait de l'exposé d'un juriste :

(37) il existe deux sortes d'unions monogamiques [...] dans les premières / le mari n' a qu' une femme / quoique juridiquement il puisse en avoir plusieurs // [fnatco01]
 La consultation d'un corpus écrit d'environ 10 millions de mots constitués d'articles de presse aboutit au relevé suivant : sur 108 exemples, seules 10 occurrences de *quoique* introduisent une construction verbale dont 5 avec un subjonctif « marqué ». Ces exemples résistent à l'ensemble des tests de rection utilisés.

(21) cette campagne paye puisque quand même une des raisons pour lesquelles un certain nombre de nos collègues de la fonction publique sont /pas, 0/ rentrés dans le mouvement c'est que ils culpabilisent par rapport à leur situation [retraites]

(21a) ? puisque quand même une des raisons pour lesquelles un certain nombre de nos collègues de la fonction publique sont /pas, 0/ rentrés dans le mouvement c'est que ils culpabilisent par rapport à leur situation cette campagne paye

puisque 2 est antéposé :

(22) elle a dit bien alors puisque c'est comme ça bon j'accepte mais: à une condition [CONTES]

Contrairement à *puisque 1*, *puisque 2* ne semble pas pouvoir introduire une série de constructions juxtaposées ou coordonnées ni de constructions à modalité propre.

3. BILAN DE L'ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS

L'étude descriptive des propriétés syntaxiques des constructions en *bien que*, *quoique* et *puisque* nous permet de distinguer au moins trois fonctionnements pour les conjonctions dites « de subordination » : un fonctionnement régi et deux fonctionnements de type paratactique. Cette distinction s'appuie sur des propriétés syntaxiques discriminantes récapitulées dans le tableau 1 :

Tableau 1 : Fonctionnements syntaxiques des constructions introduites

	bien que P	Quoique P	Puisque P
Régi	+	-	-
Paratactique 1/ Postposé / modalité propre	+	+	+
Paratactique 2 / Antéposé / pas de modalité propre	-	-	+

On observera que les conjonctions introduisant des constructions régies peuvent également introduire des non-régies alors que l'inverse n'est pas vrai, comme le montre le cas de *puisque* P. Il reste maintenant à préciser la nature de la relation « paratactique ».

4. CADRE THÉORIQUE POUR L'INTERPRÉTATION DES RELATIONS PARATACTIQUES

Ce double fonctionnement a été observé pour d'autres morphèmes (Deulofeu, 1999 et Benzitoun, dans ce volume) et pour d'autres langues (Mithum 2005 et Cortes, dans ce volume). La question qui reste à résoudre est évidemment le statut du lien paratactique. Plusieurs arguments plaident en faveur d'une approche syntaxique et non purement pragmatique de ces fonctionnements non-régis. Ils présentent en effet des propriétés « quasi distributionnelles ». Les constructions sont soumises à des contraintes d'apparition qui les distinguent d'autres cas. Ainsi, on ne les rencontre jamais, à la différence des

« indépendantes », après des éléments tels que, à *propos*, *il a beau dire*, ni en début absolu d'interaction. Un deuxième argument à l'encontre d'une analyse purement pragmatique est que l'on a distingué, sur base de propriétés formelles, comme l'a montré l'analyse de *puisque*, deux types de fonctionnement pour un même morphème. Il nous paraît donc nécessaire d'envisager un cadre syntaxique pour rendre compte de façon unifié de l'ensemble de ces fonctionnements.

Je m'appuierai sur le cadre de Blanche-Benveniste (1990) et Deulofeu (2003), qui opposent deux niveaux d'analyse syntaxique : microsyntaxe (liens de rection) et macrosyntaxe (liens paratactiques).

Cette approche évite les confusions engendrées par des termes comme dépendance ou subordination, en distinguant nettement la source de l'autonomie ou de la non autonomie des constructions dans un texte. On peut tout d'abord déterminer une autonomie ou une non-autonomie **grammaticale** selon la réaction des constructions aux tests classiques de rection. Ainsi, on peut opposer *puisque* P et *quoique* P, grammaticalement autonomes, aux emplois régis de *bien que* P qui seront dits grammaticalement non-autonomes. Ces propriétés relèvent du module micro-syntaxique. Le module de la macrosyntaxe traitera d'autres propriétés qui sont liées à :

L'autonomie **énonciative** des constructions : marquée la présence d'une frontière prosodique majeure ou mineure. On pourra ainsi opposer les *bien que* P régis antéposés, autonomes énonciativement aux *bien que* P régis postposés qui peuvent ou non être autonomes énonciativement.

L'autonomie **communicative**, c'est à dire la possibilité pour une construction de former un acte de communication autonome, ce que l'on repère par leur apparition en début absolu d'interaction¹⁶. A la différence des « indépendantes », les constructions non-régies en *bien que*, *quoique* et *puisque*, quelle que soit leur syntaxe interne, n'ont jamais cette possibilité : elles sont non-autonomes communicativement.

L'autonomie **modale**, c'est à dire la possibilité de faire l'objet d'une prise en charge modale, marquée soit par la présence de morphèmes décrivant l'attitude modale du locuteur (pour la modalité assertive) soit par celle d'une modalité marquée, interrogative ou exclamative.

Ces propriétés permettent de définir les unités macrosyntaxiques du tableau 2:

Tableau 2 : les unités macrosyntaxiques

	Autonome énonciative	Autonomie communicative	Autonomie modale
Noyau	+	+	+
Préfixe	+	-	-
Suffixe	+	-	+

¹⁶ Après bien sûr les introducteurs habituels du type « tiens, tu sais, à propos ».

Dans ce cadre, on peut rendre compte de façon unifiée des fonctionnements des constructions impliquant des conjonctions dites « de subordination ». Toutes les constructions étudiées ont un fonctionnement macrosyntaxique de suffixe, certaines ont un deuxième fonctionnement macro syntaxique - *puisque* peut introduire un suffixe (*puisque* 1) et un préfixe (*puisque* 2) - d'autres ajoutent au fonctionnement macro un fonctionnement micro-syntaxique - *bien que* peut introduire une construction régie -. Dans ce dernier cas, la construction peut se présenter avec une autonomie énonciative ou être intégrée prosodiquement au noyau constitué par la construction verbale rectrice. Pour être pleinement validée, la perspective de cette étude doit être étendue à d'autres morphèmes. Mais j'espère avoir montré que l'analyse micro et macrosyntaxique des constructions offre une alternative cohérente utilisant des catégories discrètes aux conceptions « graduelles » de la subordination..